

GM 68292

LEVE MAGNETIQUE AU SOL EFFECTUE SUR LE PROJET HAZEUR

Documents complémentaires

Additional Files



Licence



Licence

Cette première page a été ajoutée
au document et ne fait pas partie du
rapport tel que soumis par les auteurs.

Énergie et Ressources
naturelles

Québec 

LEVÉ MAGNÉTIQUE AU SOL

effectué sur le

PROJET HAZEUR

Cantons de Druillettes et Hazeur
Municipalité de la Baie-James
Nord-du Québec
(SNRC 32G/07)

pour

LES EXPLORATIONS CARAT INC.

Avril 2014

Ressources naturelles et Faune
01 JUL. 2014
Dir information géologique

GM 68292

REÇU AU MRNF
29 AVR. 2014
DIRECTION DES TITRES MINERS

1409353

TABLE DES MATIÈRES

1.	INTRODUCTION	2
2.	PROPRIÉTÉ, LOCALISATION ET ACCÈS	2
3.	TRAVAUX EFFECTUÉS	2
4.	MÉTHODE DU LEVÉ ET INSTRUMENTATION	5
5.	RÉSULTATS ET INTERPRÉTATION	5
6.	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	6

FIGURES

Figure 1 :	Localisation générale	3
Figure 2 :	Index des droits miniers et aire du levé magnétique	4

CARTES

Levé Magnétique

1.1	Profils du champ total	1 : 5 000
1.2	Contours du champ total	1 : 5 000
1.3	Contours du gradient vertical calculé	1 : 5 000

1. INTRODUCTION

Ce rapport présente les résultats d'un levé magnétique au sol effectué au mois d'avril 2014, pour le compte d'Explorations Carat Inc., sur le projet Hazeur situé dans les cantons de Druillettes et de Hazeur, municipalité de la Baie-James, Nord-du-Québec (32G/07).

Ces travaux avaient pour but de définir l'image magnétique des unités de roches sous-jacentes à la propriété pour la recherche de métaux précieux et/ou de métaux de base.

2. PROPRIÉTÉ, LOCALISATION ET ACCÈS

Le projet est situé, à vol d'oiseau, à 260 km au NE de Val-d'Or, et à environ 65 km au SO de Chibougamau, dans les cantons de Druillettes et Hazeur, municipalité de la Baie-James, Province de Québec (figure 1).

L'accès au projet se fait à partir de la route 113 en empruntant un peu à l'est de Chapais vers le sud, sur près de 80 km, le réseau forestier principal de la compagnie Barrette-Chapais (R1009/R1053) qui traverse la propriété, entre le Lac des Vents et le Lac Caopatina.

Le projet est couvert par des titres miniers enregistrés au Ministère des Ressources Naturelles du Québec. Les titres visés par les présents travaux sont montrés sur la figure 2.

3. TRAVAUX EFFECTUÉS

Du 9 au 18 avril 2014, un levé magnétique au sol a été effectué par Explorations Carat Inc. de Val-d'Or sur le projet Hazeur. Ce levé a été réalisé sur un réseau de lignes (12,7 km) coupées aussi par Explorations Carat.

Au total, 11,6 km de lignes de levé magnétique ont été réalisés sur le projet au cours de cette période.

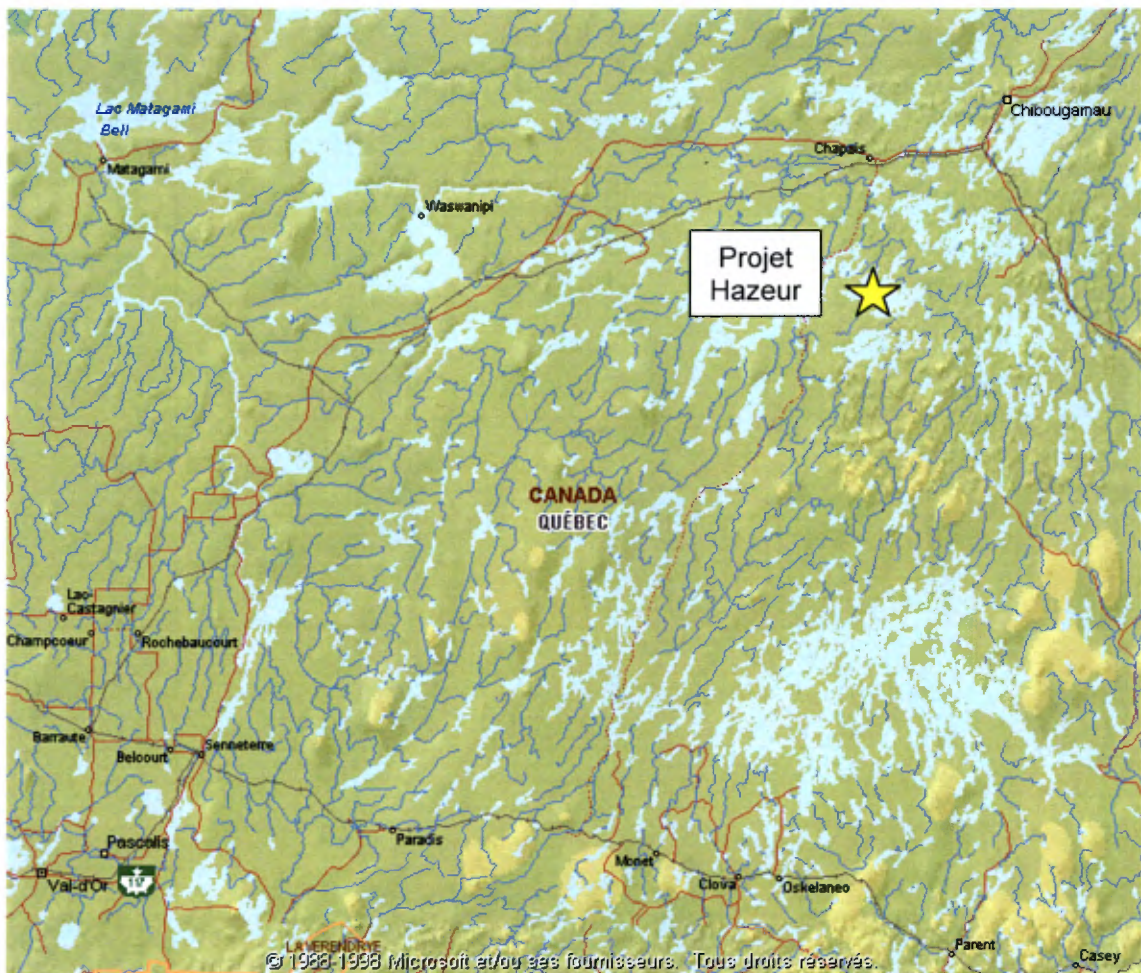


Figure 1: Localisation générale

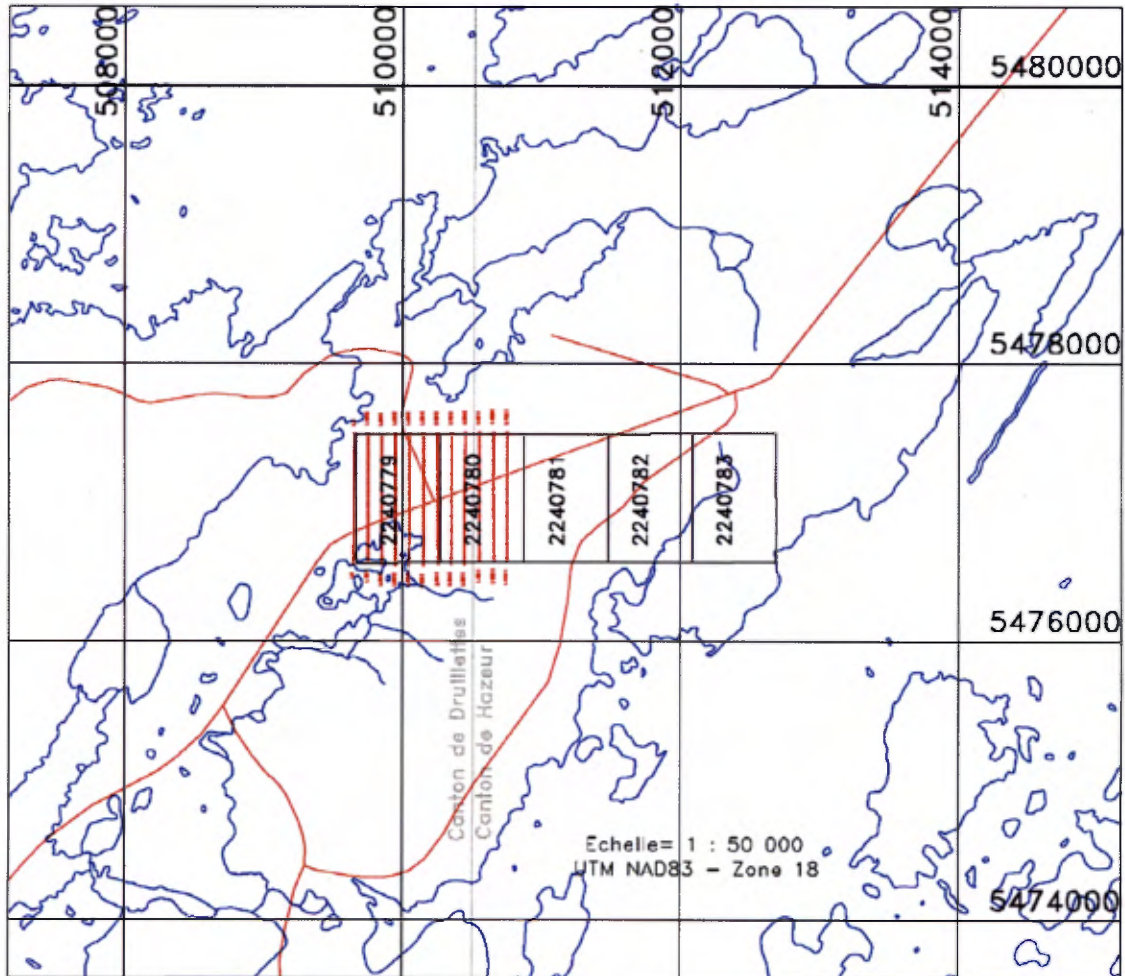


Figure 2: Index des droits miniers et aire du levé

4. MÉTHODE DU LEVÉ ET INSTRUMENTATION

Le levé a été effectué sur un réseau de lignes d'orientation générale N-S coupées à intervalles de 100 m, puis chaînées et marquées avec un jalon à tous les 25 m le long des lignes de traverse. La localisation exacte du réseau de lignes fut effectuée à l'aide d'un appareil GPS (UTM NAD 83 – zone 18).

Le levé magnétique a été exécuté avec un appareil Unimag II de Geometrics. Les lectures d'intensité du champ magnétique total ont été prises à intervalles de 12.5 m le long des lignes, avec une précision de 1 nT. Les corrections pour la variation magnétique terrestre diurne ont été effectuées à l'aide de fermetures à intervalles réguliers sur des stations de la ligne de base. Les valeurs du gradient vertical ont aussi été calculées à partir des données du champ total.

5. RÉSULTATS ET INTERPRÉTATION

Les résultats du levé sont présentés sur les cartes de profils du champ total, en pochette. Ils sont aussi montrés sur les cartes de contours du champ total et de contours du gradient vertical calculé.

Le secteur couvert par le présent levé montre un relief magnétique qui varie de plat à localement accentué où les valeurs d'intensité du champ total fluctuent entre 55 400 nT et 56 800 nT, à l'intérieur d'un niveau de fond se situant autour de 55 600 nT, avec seulement quelques valeurs isolées d'intensité atteignant 57 000 à 59 000 nT par endroits.

Ce relief magnétique se caractérise par la présence de deux domaines magnétiques distincts. Le premier, qui occupe la partie nord du levé, se présente sous la forme d'une large zone de hauts magnétiques d'allure générale O.NO-E.SE qui montre des intensités de l'ordre de 500 à 1 000 nT (localement 2 000 à 3 000 nT) au-dessus du niveau de fond local. Cette zone qui est vraisemblablement associée à des roches de composition mafique semble à prime abord plutôt hétérogène (intrusif ?); néanmoins, les profils du champ total ainsi que la carte du gradient vertical suggèrent des alignements O.NO-E.SE (contact ?) et presque E-O. Les variations brusques du champ total dans le coin NE du levé indiquent des sources magnétiques situées près de la surface.


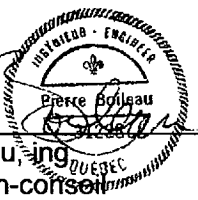
Immédiatement au sud, le relief magnétique devient soudainement beaucoup plus plat et homogène (sédiments ?) pour constituer le second domaine magnétique. On y note des variations souvent inférieures à 100 nT, sauf en quelques endroits où l'on observe des petits pics plutôt isolés qui atteignent des intensités de 400 à 500 nT.

6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le levé magnétique au sol effectué sur le projet Hazeur a permis de définir l'image magnétique des roches sous-jacentes en mettant en évidence un relief magnétique variant de plat au sud à accentué au nord, définissant ainsi deux domaines magnétiques distincts et bien marqués.

Les résultats de ce levé devront d'abord être analysés en prenant en considération toutes les données géologiques, géophysiques et géochimiques disponibles sur le secteur. Quelques profils PP sur des lignes choisies pourraient permettre de vérifier la présence de minéralisation disséminée et semi-massive, potentiellement aurifère.

La poursuite des travaux pourrait enfin comprendre, s'il y a lieu, des sondages pour tester toutes les anomalies magnétiques et P.P. jugées dignes d'intérêt et /ou demeurées inexplicées.



Pierre Boileau, ing
Géophysicien-conseil